



déclaration liminaire CTPD du 22 juin 2010

SECTION LOIRET

le 22 juin 2010

Ce CTPD se tient à nouveau dans un contexte d'aggravation de la crise économique et sociale, qui touche tous les salariés. Les annonces de plans de rigueur et d'austérité se développent tant dans notre pays qu'au niveau international.

La pression exercée par les marchés financiers avec la complicité des Etats et de la commission européenne entraîne des reculs sociaux sans précédent. Les gouvernements, jouant sur la peur et la dramatisation, accompagnent ce mouvement d'attaques contre les missions publiques et contre les droits et garanties de tous les salariés.

Ainsi, le Premier Ministre a annoncé un gel des dépenses en valeur sur une période de 3 ans dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques sur la période 2011/2013.

Dans le même temps, le gouvernement a dévoilé ses projets explosifs contre les retraites et les pensions dont l'objectif central est de réduire les dépenses publiques pour satisfaire les marchés financiers.

Il multiplie les annonces toutes plus régressives les unes que les autres :

- ⌘ allongement de la durée de cotisation,
- ⌘ alignement du taux de cotisation des fonctionnaires sur le taux du privé,
- ⌘ extinction du dispositif de départ anticipé pour les femmes fonctionnaires ayant 15 années de services et élevé 3 enfants, suppression de la liste des métiers considérés comme pénibles...

De même les Ministres de Bercy s'inscrivent totalement dans le plan de rigueur et d'austérité, et amplifient les logiques régressives poursuivies au titre de la RGPP, de la casse des services et de l'emploi public comme du Statut, des retraites, des droits et garanties.

Pour la CGT, il s'agit là d'une offensive sans précédent contre les salariés, tant du public que du privé. A partir des prévisions sans fondement et surréalistes, c'est la démolition programmée des acquis sociaux.

Cette programmation sans précédent, les agents du Loiret la subissent. Seule la conscience professionnelle des agents permet d'assurer les missions du service public, malgré la dégradation de leurs conditions de travail. La situation des effectifs dans les services en lien avec les réformes de structures et les fusions de services est insupportable.

Ces doléances reviennent comme une souffrance, lors de nos visites de postes :

« trop de charges de travail, pas assez de personnels, travail fait dans l'urgence, bâclé, de moins en moins intéressant, sentiment de ne pas être entendus, ne pas être considérés par leur hiérarchie... »

Cette souffrance latente a des répercussions sur leur santé physique ou mentale, sur leur vie professionnelle et personnelle...

L'installation des SIP, la valse des déménagements, la mise en place de CHORUS intensifient cette inquiétude déjà existante.

Cette citation «il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre » illustre bien la situation actuelle.

Vous nous dites appliquer la transparence. Nous ne sommes pas dupe, cette transparence n'est pas synonyme de communication et encore moins de concertation. Vous êtes décideur. Vous agissez à ce titre, mais sans nous associer véritablement !

Comme à l'accoutumé, vous nous faites observer que beaucoup de ces problèmes ne relèvent pas de votre compétence et que vous avez peu de latitude. Cependant vous êtes le maître d'œuvre dans le Loiret de la politique gouvernementale, notre interlocuteur, c'est vous.

C'est pourquoi les mandatés CGT Finances Publiques vous demandent de faire remonter au niveau national cet «état des lieux » ci-dessus et les revendications suivantes :

« Arrêt des suppressions d'emplois et des réformes de structures ; Revalorisation des rémunérations et des carrières. »

La déclaration adoptée par le congrès du syndicat CGT Finances publiques qui s'est réuni en mai exprime clairement l'exigence des agents :

« Aucun recul n'est négociable! Maintien du Code des Pensions et du calcul sur les 6 derniers mois ! Pas de caisse de retraite des fonctionnaires ! »

Nous ne pouvons accepter une telle situation, il est possible de faire autrement c'est pourquoi nous appelons à nouveau à une grande mobilisation ce jeudi 24 juin 2010.